Territoire Isérois

HAND'ISERE

APF France handicap

ISSN 2609-6269

HIVER 2021

(R)assemblés autour de notre présidente !

Contacts - Bon d'adhésion

Une équipe de délégation

Directrice Territoriale des Actions Associatives
Claire COTTE

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO

Agents Associatifs : Thierry ROLLAND
Diane DELAYE

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargées du Développement des Actions Associatives / réseau bénévoles :
Charlène MOINE
Mylène LE LAMER

Service Civique : Matéo GROZ
Yassine BOUIFFROR

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET
Agent Associatif : Muriel SANITAS

Blog APF France handicap :
http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Victor MENEGHEL (Suppléant)
Chloé CACAUD
Gontrand LIOT
Sylvie PELISSIER
Léonie ROGER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS

Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

Accueil Standard

Anne-Marie Christian Nathalie
Amandine Jérôme Thierry

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous

Merci à eux !

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY, Diane DELAYE
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

APF France handicap

Bon d'adhésion 2021

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — DHNA20+A2F22 — **47 €**

OU

2 ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — DHFN20 — **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit **à votre délégation APF France handicap** ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

DD2021 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

SOMMAIRE

Assemblée Départementale p.4

Vie associative p.9

Actualité & Information p.12

Loisirs p.14

Opération Ressources p.18

Vacances P.19

Dates à retenir p.20

Nous vous accueillons à la délégation départementale

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,

38100 Grenoble

Téléphone : **04 76 43 13 28**

E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962

38200 Vienne

Téléphone : **04 74 85 71 09**

E-mail : **dda.38@apf.asso.fr**

Blog APF France handicap :

http://dd38.blogs.apf.asso.fr/

EDITORIAL

Présidentielle 2022 : remettre le handicap au cœur de la campagne !

L'automne a été dense et riche en actualité pour notre association et pour l'ensemble du secteur médicosocial avec une forte mobilisation pour la revalorisation des métiers du soin à la personne et particulièrement dans le secteur du handicap (suites du Ségur de la santé et de l'accord Laforcade). Merci à Handiréseaux 38 qui a coordonné cette mobilisation en Isère.

Cette période est également propice à la tenue des Assemblées départementales -la nôtre a eu lieu le 9 octobre 2021- et à la définition des caps pour l'année à venir. Le CAPFD (Conseil APF de Département) a retenu, lors de sa réunion de novembre, cinq objectifs prioritaires pour l'année 2022 :

1. Le renforcement de la présence de proximité sur le territoire pour l'accès aux droits de tous,
2. La formation des élus (Prestation de Compensation du Handicap- aide humaine, Handi-Droits) pour qu'ils exercent pleinement leur mission de représentants des adhérents,
3. Le développement des liens avec les adhérents et pour proposer à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans les groupes actions,
4. La mise en place de groupes thématiques selon l'expression des besoins des adhérents : handicap et vieillissement, handicap et douleurs,
5. L'accès au numérique pour les adhérents de la délégation, les usagers de l'Entreprise Adaptée d'Echirolles et de l'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) Pré Clou.

2022 est aussi l'année des élections présidentielles et législatives, APF France handicap, avec plus de 60 organisations du Pacte du Pouvoir de Vivre, publie 90 propositions. Certaines propositions concernent de manière plus particulière les personnes en situation de handicap et leurs proches :

- L'accès au logement (proposition n° 15)
- La garantie de l'effectivité du droit à l'accompagnement humain pour les élèves ou étudiantes et étudiants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques (proposition n°21)
- La nécessité de bâtir une politique publique du grand âge et de la perte d'autonomie dotée d'un financement pérenne et autonome (proposition n°22)
- Le renforcement de l'application du droit à la participation à l'action publique et l'extension à d'autres sujets (proposition n°78)

L'ensemble des 90 propositions est consultable sur le site : https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/publications/90-propositions-pour-le-pouvoir

APF France handicap prépare également une démarche #23millonsdevoix pour interpeler les candidats aux élections. Le numéro de mars de Hand'Isère détaillera cette démarche.

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année !

Chantal Vaurs et Claire Cotte

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2020

Nous avons pu renouer cette année avec notre assemblée départementale après une année 2020 très perturbée par la Covid-19. Pascale Ribes, présidente de APF France handicap, nous a fait l'honneur d'être présente tout au long de la journée. Elle a ainsi pu nous présenter les principaux points de l'actualité politique de APF France handicap :

- La déconjugalisation de AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- La mobilisation sur la révalorisation des métiers du secteur du handicap suite au Ségur de la santé
- Le travail pour la reconnaissance d'une 6ème branche de la sécurité sociale pour le handicap aux côtés de la famille, la maladie, la retraite, le travail et l'autonomie.
- La caravane des enfants et les Journées Nationales des Parents d'enfants en situation de handicap des du 5 au 7 novembre 2021 à Clermont-Ferrand.

Les adhérents présents ont ensuite pu faire connaissance avec Claire Cotte, nouvelle directrice des Actions Associatives et Muriel Sanitas agent associatif à l'antenne de Vienne en remplacement de Marie-Claude Borde.

Un retour sur l'activité de APF France handicap sur le Territoire a été présentée par les adhérents, les élus et les salariés. En voici les points saillants :

1- Rapport moral 2020

◊ Lutte contre l'isolement

L'épidémie de Covid-19 a malheureusement diminué nos activités et nos actions. Des solutions ont été mises en place pour continuer à assurer un soutien et pour rompre l'isolement. **360 adhérents ont ainsi été appelés par semaine ce qui représente 160h** de soutien téléphonique, **30** visites à domicile ont été réalisées. **38** bénévoles et **15 personnes** inscrites sur la réserve civique ont été mobilisés.

Au cours de l'été **67** participants accompagnés de **9** bénévoles ont pu participer à des sorties pour rompre l'isolement et se détendre malgré de nombreux séjours de vacances annulés.

◊ Handi-Droits

Les deux référentes Handi-Droits ont traité 220 sollicitations via la plateforme éponyme et ont pu répondre aux questions des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines : aides sociales, allocations/prestations MDPH, discrimination, carte d'invalidité, protection des personnes, santé…

Les 3 principales sollicitations portent sur :

- les demandes d'allocations et de prestations à la MDPH : 39 %)

- Le logement (hors accessibilité) : 9.4 %

- la protection des personnes : 7.4 %

◊ Groupes de réflexion et d'action

Groupe accessibilité : il a poursuivi ses rencontres **1** fois par mois, en visioconférence, pour assurer le suivi des dossiers et prendre des nouvelles de chacun.

Ainsi, il a traité des situations individuelles remontées par des adhérents ou signalées par des personnes concernées (voirie, Etablissements Recevant du Public (ERP), centre dentaire mutualiste; logement). Il a aussi analysé des dossiers spécifiques concernant :

- l'accessibilité des évènements culturels et sportifs à tous types de handicaps (en partenariat avec Handiréseaux 38),
- l'action pour demander la verbalisation des cyclistes qui circulent sur les trottoirs (en partenariat avec l'Association Valentin Haüy)
- l'interpellation des nouvelles équipes municipales pour demander la visibilité des places pour les Personne à Mobilité Réduite (PMR) sur leur commune
- le fonctionnement des ascenseurs.
- la participation à la journée des 15 ans de la loi du 11 Février 2005

Groupe santé (inter-associatif : Association Valentin Haüy, (AVH), Association de réadaptation et défense des devenus-sourds (ARDDS), Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées (AFIPH) , et APF France handicap .

Il a poursuivi ses rencontres tous les 2 mois, en visioconférence, pour assurer le suivi des dossiers et prendre des nouvelles de chacun.

Les thèmes suivants ont été travaillés :

- le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) : des démarches ont été réalisées auprès de la CPAM pour dénoncer les baisses de prise en charge. Des échanges ont également eu lieu sur ce sujet avec Elodie Jacquier-Laforge, députée de la 9ème circonscription de l'Isère qui a porté la question à l'Assemblée Nationale: *Mise en place du Bilan de Soins Infirmiers : quelles solutions pour pallier les difficultés d'accès aux soins adaptés* ?
- Un travail de recensement des préconisations pour l'accessibilité du CHU dans le cadre du réaménagement
- La validation de la démarche de constitution d'un « annuaire des lieux de soins accessibles » avec l'appui d'un Volontaire en Service Civique
- La demande de la création d'une commission handicap inter-associative au Centre Hospitalier Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu.

Groupe parentalité : le Café Parentalité réunit des parents en situation de handicap

Ce groupe d'entraide, d'échange et de travail fait partie du collectif Etre ParHANDs qui a publié cette année le 1er guide sur la parentalité des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel en Auvergne Rhône-Alpes. Il effectue un travail important pour la mise en place, en 2021, d'interventions auprès de futurs travailleurs sociaux.

◊ **Les opérations ressources**

Afin de développer les ressources de notre association, les « opérations ressources : recyclage de textile, vente de chocolats, randonnée pédestre, vente de brioches, emballages des cadeaux de Noël ont dû « se réinventer » pendant l'épidémie de Covid pour être maintenues.

◊ **Sensibilisation au handicap en milieu scolaire**

Sept actions de sensibilisation dans les écoles, les collèges, les lycées et auprès du grand public ont permis de sensibiliser **100** personnes.

◊ **Activité de loisirs**

A Grenoble,

7 sorties de fauteuil ski ont mobilisé **20** participants. **25** actions différentes ont été proposé à **200** participants (bowling, joëlettes, vélos, visites musées, sorties d'été, sortie nature, ateliers, samedi découvertes, le quizz qui défrise…)

20 participants ont pu se régaler lors des sorties au restaurant.

A Vienne,

30 participants ont profité des sorties "plein air", **6** participants d'une visite de musée, **12** participants du vélorail du Velay, **6** participants du séjour à Grignan, et tous les mardis le quizz qui défrise compte **10** participants, les **8** sorties loisirs ont rassemblé **85** participants, la Galette des rois a rassemblé **7** participants et la sortie restaurant : **18** convives, **20** personnes étaient présentes pour le temps convivial à l'occasion du départ à la retraite. De Marie-Claude Borde.

Evènements : **740** coureurs dans toute la France ont relevé le défi du TRAIL à distance.

2-Rapport financiers

Les principaux produits se décomposent ainsi :

Dons de particuliers : 373 617 € (+10%)

Subventions : 27 594 (-52%)

Ventes, ressources et prestations de services : 38 684 (-19%)

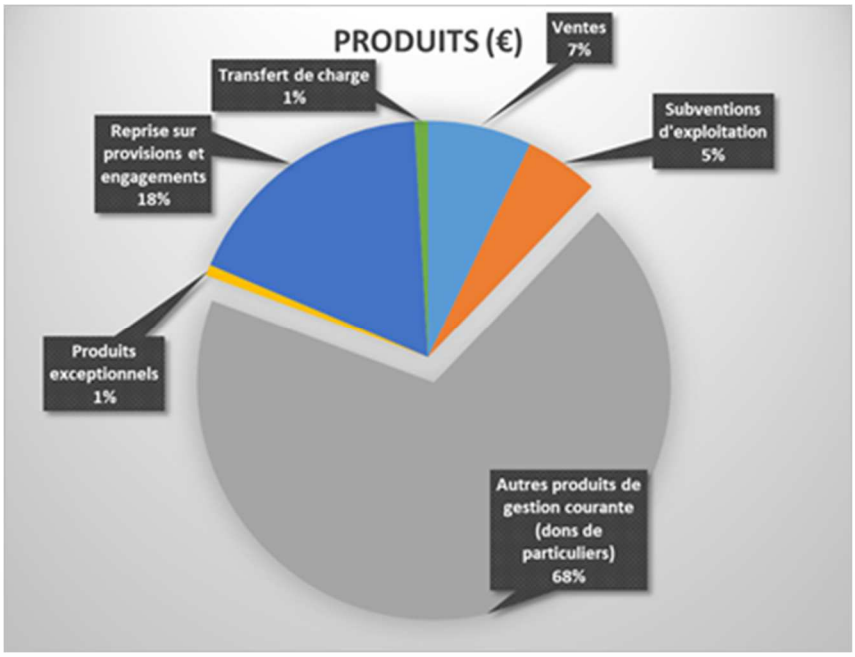

Les charges principales sont composées des **:**

Charges courantes : 183 085 (- 30%)

Charges de personnel : 241 141 (-21%)

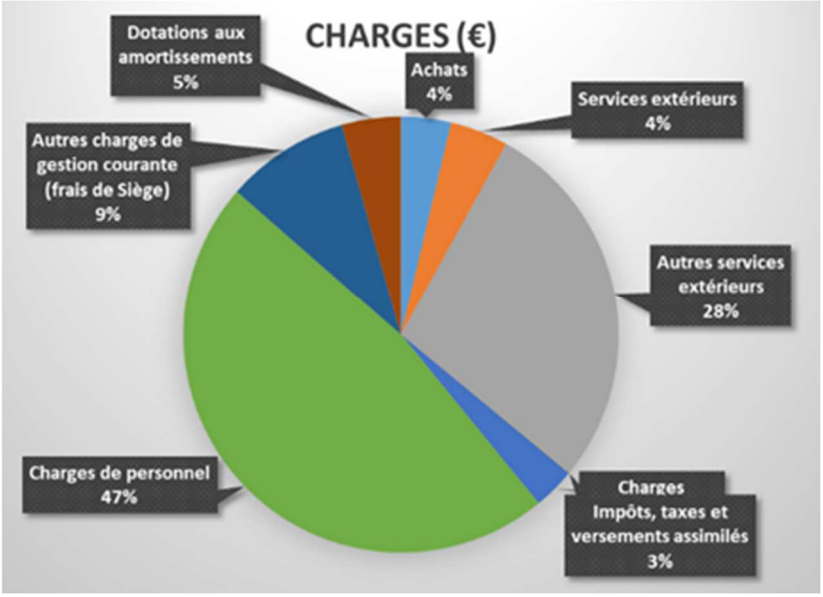

La structure financière du Mouvement associatif repose sur un principe de solidarité interne entre structures en gestion directe (Entreprises adaptées, ESAT, Mand'APF, Mouvement associatif). Pour le secteur de la gestion directe, l'année 2020 s'achève sur un résultat positif de 3,7 millions d'euros pour un budget de 129 M€ pour le travail adapté et de 72 M€ pour le mouvement.

3- Nos projets pour 2021

Accueillir et accompagner : adapter nos activités de loisirs, culturelles et sportives et nos évènements à la situation sanitaire (stations de ski, musées, mini-séjours …) en maintenant les gestes barrières.

Revendiquer et Représenter :

- Développement de la plate forme Handi-droits et formation d'acteurs de l'association pour renforcer l'action des référentes.
- Accessibilité : réflexion sur une démarche de contentieux pour certains dossiers bloqués
    - ◊ Présentation de candidats aux Commissions Communales d'Accessibilité (nouvelle mandature municipale).
    - ◊ Santé : accès à la vaccination des Personnes en Situation de Handicap vivant à domicile, présence de représentants dans les commissions des usagers
    - ◊ Café parentalité : poursuite des présentations auprès des étudiants en travail social (Institut de Formation des Travailleurs Sociaux devenu Ortéllia)

Développer et Dynamiser :

- Organisation du TRAIL à distance (national en 2021)

- Propositions de 3 demi-journées de balades en motos
- Randonnée pédestre à Reventin Vaugris (décalée pour la maintenir)
- Partenariat avec la start-up Andyamo
- Appui à l'étude de marché pour le développement d'un projet innovant de véhicule électrique « Cocci In »
- Participation au groupe projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD) Echirolles Ouest.

Mand'APF (accompagnement des particuliers employeurs) intégration de l'activité dans les activités de la délégation.

Le handicap dans le monde de demain

L'Assemblée Départementale s'est poursuivie par une table ronde animée par Yann Echinard, et à laquelle participait Pascale Ribes (présidente APF France handicap), Mme Gaillard-Minier, (députée 1ère circonscription de l'Isère), M.Vié (président de l'AFIPH), M. Gemmani, (conseiller régional) et M.Beltran-Lopez (conseiller municipal délégué au handicap de Grenoble) autour du thème le « handicap dans le monde de demain ». Les échanges ont fait émerger des propositions prioritaires de travail pour les mois à venir :

- la déconjugalisation de l'AAH,
- la formation pour les enfants et les jeunes à travers l'augmentation du nombre de place dans les centres de formation., pour faire de la formation un levier vers l'emploi.
- l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap pour garantir leur autonomie et la mise en place de structures d'accueil alternatives à l'EPHAD pour les plus de 60 ans,
- la désinstitutionalisation et l'inclusion prônées par le dernier rapport de l'ONU avec les moyens nécessaires alloués et dans le respect du choix des personnes et de leurs possibilités,
- la revalorisation des métiers de l'aide à la personne pour augmenter leur attractivité dans les secteurs de la santé et du handicap notamment,
- la révision des méthodes de construction des politiques publiques pour prendre plus en compte les personnes concernées et intégrer une étape d'évaluation (plan stratégique avec indicateurs),
- le changement de regard et de perception de la société sur les différents handicaps,
- la refondation du modèle social pour une approche par les droits

Ces propositions seront autant de thème d'échange avec les candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives de 2022.

Victor MENEGHEL, élu au Conseil APF Départemental

« Pour moi, l'assemblée départementale le a été agréable et très enrichissante. Les intervenants ont répondu pertinemment aux questions des adhérents et concernés par les sujets abordés.
Un petit bémol, les interventions ont peut être été un peu longues ce qui a pu empêcher, quelques questions d'être posées. Mais dans l'ensemble la journée a été agréable. A renouveler en laissant un peu plus de temps aux questions des adhérents.

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2020

Marie Claude Borde, adhérente et bénévole à l'antenne de Vienne

La matinée a été introduite par Victor Meneghel, Sophie Ville suppléants de Chantal Vaurs, Claire COTTE notre Directrice Territoriale et Pascal RIBES la présidente d'APF France handicap.
Les salariés ont présenté le rapport d'activité.
La Présidente nous a exposé les prochaines grandes échéances avec leurs enjeux puis elle a répondu aux questions des personnes présentes dans la salle.
L'échange de l'après-midi était très intéressant mais trop politique à mon goût. Les élus réglaient leur compte. La réalité des adhérents est très éloignée des propos tenus.

Sophie VILLE, élue au Conseil APF Départemental

L'assemblée départementale de la délégation APH France handicap de l'Isère s'est déroulée en présence de Pascale RIBES, notre présidente, et animée par Claire COTTE notre nouvelle directrice, dans les locaux de la ville de Grenoble gracieusement prêtés. Avant que notre présidente prenne la parole pour présenter le bilan associatif d'une manière générale. Ce fut pour Victor MENEGHEL et moi l'occasion de rappeler les temps forts de notre délégation pour l'année 2020 et celle de 2021. Vient ensuite le tour de Sophie GONNET et de Christel DI RAGO pour présenter Handi-Droits, puis celui de le groupe parentalité.
Claire COTTE, a présenté le bilan et les futurs actions de la délégation, avant un moment convivial autour d'un repas offert par la mairie de Grenoble.
Dans l'après-midi, une table ronde animée par Yan ECHINARD (maître de conférence et professeur à science Po sur le thème « le monde d'après » en présence d'invités tels que Madame la députée Camille GALLIARD-MINIER. L'occasion d'échanger sur les différentes inquiétudes des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des aidants présents dans la salle. Comme celui de leurs devenir ainsi que celui des structures, de leurs salariés.. Nos invités ont bien voulu se soumettre à nos questions même si parfois les réponses n'étaient pas celles attendues. Néanmoins les échanges furent courtois.
Toutes fois, une frustration ressentie et je crois partagée par d'autres personnes concernant le temps de parole et sa distribution, on aurait aimé un partage plus équilibré, peut-être à l'avenir, prendre plus de temps pour ceux et celles qui ont des problèmes d'élocutions. Un grand merci tout de même à Yann qui avait un agenda bien serré et était tributaire d'un bus..

VIE ASSOCIATIVE

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,…)

Conseil APF de Département (CAPFD)

Projet de présence de proximité : Nous menons une réflexion sur la présence de la délégation sur les différents secteurs du département afin de rejoindre plus d'adhérents, de les accompagner pour la défense de leurs droits, de briser l'isolement et de proposer des temps conviviaux.
Les territoires identifiés sont: en Nord-Isère, Bourgoin-Jallieu. en Centre-isère : Saint Marcellin - Tullins ou Vinay. et en Sud-Isère : La Mure, Bourg d'Oisans ou Mens.

Objectifs fixés par le CAPFD pour l'année 2022:

1. Présence de proximité sur le territoire afin d'être au plus près des adhérents, les accompagner dans la défense de leurs droits, leurs proposer des temps conviviaux, connaître leurs attentes et les impliquer dans les groupes de travail qui les intéressent.
2. Formation des élus dans le cadre de la démocratie participative. (PCH aide humaine, Handi Droits).
3. Lien avec les adhérents : en carence de cotisation, les nouveaux adhérents pour créer du lien et leur proposer de s'impliquer dans les groupes actions.
4. Développement des groupes thématiques selon l'expression des besoins des adhérents : handicap et vieillissement, handicap et douleurs, PCH.
5. Accès au numérique. pour lutter contre la fracture numérique en lien avec EA et ESAT avec une mission de Volontaire en Service Civique.

Autres actions :

1. Soutien politique à l'Entreprise Adaptée pour une demande d'autorisation d'utilisation des voies prioritaires (transports en commun/taxi) pour les TPMR, afin d'éviter que les personnes transportées soient soumises à un stress important en cas d'allongement du temps de trajet.

2. Rencontre avec Audrey Tavel-Besson coordinatrice du Groupe d'Echange Mutuel (GEM) Atypik qui compte 28 adhérents, en grande majorité porteurs de Trouble du Spectre Autistique (TSA). Le but de cette rencontre est de mettre en place un partenariat avec APF France handicap. Trois axes de travail ont été identifiés :

- La présence de bénévoles référents Handi-Droits lors des permanences du GEM (pour mieux se connaitre, se faire confiance et accéder aux droits)?
- La formation à l'autisme par des membres du GEM Atypik.

Groupe Access

Le «Métro aérien» Fontaine-St Martin le Vinoux : Une accessibilité qui ne tient qu'à un fil !

Nos adhérents ont entendu parler du projet de téléphérique prévu à la sortie nord-ouest de Grenoble, devant relier les lignes A, B et E du tramway, attendu fin 2024.

L'APF-France Handicap et les autres associations représentatives ont été associées à la concertation à propos de l'accessibilité, cela tant pour les stations que pour les cabines.

Préalablement conviés à 2 réunions de présentation du projet (juin 2019 & juin 2021), puis invités, en septembre, à une visite des installations de remontée mécanique de l'Alpe d'Huez, qui nous avaient été présentées comme analogues à celles projetées, nous avons, le 06 octobre, testé un prototype de cabine exposé à Fontaine.

Nos adhérents et salariés présents, ainsi que le représentant de l'AFM, ont exprimé une réticence majeure concernant l'aménagement intérieur des cabines : celles-ci sont équipées de sièges fixes disposés latéralement, ménageant un étroit passage au voyageur en fauteuil, sans aucune possibilité de rotation : cette disposition serait destinée à limiter l'affluence, pour des raisons de sécurité.

Nous avons adressé aux élus responsables du projet une lettre commune avec l'AFM, demandant que les cabines, comme celles testées à l'Alpe d'Huez, soient munies de strapontins relevables, nous permettant une **montée en marche avant**, un retournement, puis une **descente en marche avant,.**

En deçà de cette revendication, non négociable, nous considérons que notre sécurité serait compromise.

Philippe Mariage

Groupe santé

HandiRéseaux38 et la commission inter-associative « Accès soins santé » proposent une conférence en ligne sur les « soins somatiques et douleurs à destination de personnes vulnérables et/ou dyscommunicantes. Cette visioconférence se déroulera le **12 janvier 2022 à 18h00** et sera animée par le Docteur Sourty.

Une relance a été adressée à la direction du Centre Hospitalier Pierre Oudot à Bourgoin-Jallieu pour la création de la Commission accessibilité qui devait voir le jour en 2019. La crise sanitaire ne nous a pas permis la mise en place de celle-ci.

Un nouveau point d'accueil dans le Nord-Isère

Depuis le 14 septembre 2021, nous avons, grâce à la mairie de Bourgoin-Jallieu, un nouveau point d'accueil pour les personnes en situation de handicap, leur famille et/ou leur entourage. Nous vous proposons tous les 2èmes mardis du mois :

- un accueil pour vous informer sur vos droits
- à la demande une formation au numérique
- des activités sur place en fonction des goûts et désirs de chacun (jeux de société, travaux manuels,…)

Nous vous accueillons de **14h à 16h**, 23 place Nelson Mandela, à la Maison des Associations, dans le quartier de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu.

Les prochaines dates de 2022 : **11 janvier, 8 février , 8 mars**.

Nécrologie

Nous avons appris le décès de Monique Courbin militante depuis de longues années. Depuis la ainsi que création de la commission inter-associative d'accessibilité Monique s'y est investie tout de suite, ainsi que pour les mobilisations. Représentante APF France Handicap à la commission d'accessibilité de la ville de Fontaine, elle a contribué à l'amélioration du bien vivre ensemble en sensibilisant les élus aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap lors de leurs déplacements..
Merci Monique pour ton investissement, repose en paix.

FAUTEUILS ROULANTS : UNE REFORME QUI INQUIETE !

Location longue durée (LDD), matériel d'occasion, restitution obligatoire, conditions de renouvellement. Voilà un projet de décret qui remet en cause les principes fondamentaux de prise en charge par la sécurité sociale des fauteuils roulants, les VPH en jargon administratif véhicules pour personnes en situation de handicap.

Ce n'est encore qu'un projet mais que le gouvernement a déjà longuement travaillé avec APF France handicap et les autres associations de personnes handicapées moteur.

Quelles en sont les grandes lignes ?

1.- Impossibilité de garder son fauteuil en cas de renouvellement.
L'assuré devra s'engager à le restituer à un organisme habilité qui devra le remettre en bon état d'usage. Cette mesure ne tient absolument pas compte des besoins des personnes qui veulent conserver un fauteuil de secours ou pour une utilisation sur deux sites différents (domicile – établissement par exemple).

2.- Pas de renouvellement avant 5 ans
Quelque soit le fauteuil et son utilisation il ne peut être renouvelé avant 5 ans. Ce principe était déjà appliqué précédemment mais totalement illégal puisque condamné par la Cour d'Appel de Montpellier. Il doit pouvoir être tenu compte des besoins de la personne, de l'utilisation qui est faite du matériel et de sa vétusté.

3.- Pas deux fauteuils simultanément.
La prise en charge de l'un exclut celle de l'autre. Impossibilité donc d'avoir en même temps un fauteuil manuel et un fauteuil électrique. Pour mémoire l'ancien projet prévoyait le cumul possible de trois VPH différents.

Cette disposition méconnaît complètement la réalité du quotidien de certains utilisateurs : par exemple un fauteuil manuel pour le domicile, un fauteuil électrique pour l'extérieur.

4.- Obligation d'une location longue durée
Certains types de fauteuils ne seront proposés qu'à la location longue durée, notamment pour les plus onéreux. APF France Handicap demande que toutes les modalités d'acquisition soient possible pour tous types de fauteuil.

APF France handicap juge ce projet irréaliste et inapplicable. Si elle salue ces travaux attendus depuis longtemps, elle rappelle qu'un fauteuil roulant n'est pas une aide technique comme les autres : elle est le prolongement du corps de la personne qui va lui permettre de gérer sa vie quotidienne avec la meilleure autonomie possible, en intérieur comme en extérieur. Pouvoir se déplacer, c'est exister. Et se déplacer doit pouvoir se faire en toute sécurité et en tout confort.

En tout état de cause APF France handicap demande que la garantie du libre choix de la personne soit mentionnée dans ce décret. Cette liberté est d'ailleurs menacée par deux dispositions : la Sécu ne retiendrait pour chaque type de fauteuil que les modèles les moins onéreux d'une part, et d'autre part privilégierait le remboursement des fauteuils d'occasion remis en bon état d'usage.

La réduction de la dépense publique ne doit pas se faire au détriment des personnes qui risquent d'être contraintes d'accepter un matériel mal adapté à leur handicap.

NB.. Ces dispositions ne concernent pas les enfants de moins de 16 ans.

Jean-Pierre Nicolas

Sources : Faire Face, Lettre APF France handicap au Premier Ministre, handicap.fr

A Grenoble Atelier Yoga

Source: handicap.fr

Je souhaiterai donner l'opportunité aux personnes à mobilité réduite, de pouvoir essayer la pratique du yoga qui apporte beaucoup de bienfaits physiques et psychologiques.

En effet, cette activité reste en général difficile pour nous, à partager sur les entrainements des personnes valides vu les positions proposées.

Par conséquent, cette proposition est bel et bien pour nous, personnes à mobilité réduite, et c'est Nathalie qui sera notre initiatrice.

Les moments proposés seraient à APF France handicap de Grenoble à compter de 17 heures ou les samedis après-midi et le coût sera très modeste. Si vous êtes intéressés, je vous laisse prendre contact avec moi: isabellechaz@gmail.com

La pratique régulière du yoga aide à développer :

- *La conscience du corps*
- *La conscience de la respiration*
- *La conscience des émotions*
- *La conscience des pensées*
- *La responsabilité face à soi-même et aux autres*

Le yoga trouve de nombreuses applications. Il peut être une aide ou un complément :

- *A l'entretien de la santé pour tous*
- *A la gestion du stress*
- *A l'entrainement pour les sportifs, les artistes*
- *A l'enseignement et à l'apprentissage pour les jeunes et les moins jeunes*
- *À l'épanouissement des personnes handicapées*

Isabelle CHAZELET

Un après midi film

Par ce temps hivernal, ce mercredi 10 novembre nous avons eu le plaisir de passer un moment convivial autour de boissons chaudes et d'un bon film à la délégation qui a été très apprécié. Les fous rire pour les scènes du film « Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu ? » faisaient plaisir à entendre !

A Vienne

Depuis le mois d'octobre, l'atelier théâtre a repris sur l'antenne de Vienne, pour le plus grand plaisir des adhérents et bénévoles qui y participent. L'atelier se déroule une fois par mois les lundis après-midi. C'est pour eux un bon moment de détente pour s'exprimer et lâcher prise !

Nous organisons régulièrement des sorties (environ 2 fois par mois) auxquelles les adhérents et les bénévoles participent avec plaisir, dans la bonne humeur, la convivialité et le partage.

Au mois de septembre nous sommes allés à Dunières découvrir le vélorail du Velay. Une belle balade au cœur de la nature à faire absolument !

Au mois d'octobre, nous avons également organisé une après-midi Bowling à Salaise sur Sanne.

Une excursion au musée du théâtre de Guignol à Brindas, puis une visite de la cité médiévale de Crémieu, où nous avons pu découvrir de magnifiques monuments par une belle journée ensoleillée après avoir partagé un repas au restaurant « Le relais du cloître »

Randonnée pédestre du 26 septembre 2021

Le 26 septembre dernier l'antenne de Vienne a, cette année encore, organisé sa randonnée pédestre à Reventin-Vaugris.

Le mauvais temps a légèrement découragé les randonneurs à nous rejoindre.

Nous avons tout de même eu le plaisir d'accueillir les plus courageux d'entre eux pour une belle journée de marche en pleine nature. Même si nous n'avons pas eu le résultat escompté, le bilan de cette journée reste très positif. Nous avons eu de très bons retours de la part des randonneurs présents !

La date de la prochaine randonnée a d'ores et déjà été fixée, elle se déroulera :

dimanche 3 Avril 2022 toujours à Reventin-Vaugris.

Muriel SANITAS

JANVIER

On fête les rois !

Nous avons le plaisir de vous inviter le **mardi 11 Janvier à partir de 14h30** pour une après-midi galette des rois à la délégation, tentez de devenir le roi ou la reine de l'après-midi !

Gratuit pour tous.

Informations et inscriptions avant le mardi 5 janvier auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Brunch

Venez partager un moment convivial autour d'un bon brunch (petit déjeuner sucré et salé tardif) le **jeudi 20 janvier à 10h** à la délégation.

Participation : 5€ pour les adhérents et 7 € pour les non adhérents (annulation, minimum 24h à l'avance pour remboursement).

Une désinscription non décommandée au moins 48 heures à l'avance vous sera facturée.

Informations et inscriptions avant le jeudi 13 janvier auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Cinéma

Nous vous convions à une sortie cinéma **le mercredi 26 janvier** au Pathé Chavant pour partager un bon film ensemble. Une sortie plein de bonne humeur !

Participation : Prévoir le prix d'une entrée au cinéma.

Informations et inscriptions avant le mercredi 19 janvier auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

FEVRIER

On fait sauter les crêpes !

Pour les plus gourmands, la délégation vous propose une après-midi crêpes, rendez-vous le **jeudi 3 février** à partir de 14h à la délégation.

Participation : 2€ pour les adhérents et 5€ pour les non adhérents.

Une désinscription non décommandée au moins 48 heures à l'avance vous sera facturée.

Informations et inscriptions avant le jeudi 27 janvier auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

On découvre ou redécouvre le musée de Grenoble !

Nous vous proposons une sortie musée **le jeudi 10 février** pour découvrir le musée de Grenoble et ses œuvres. Une sortie culturelle, avec convivialité et bonne humeur !

Départ de la délégation à 14h00 et retour pour 17h30. Prévoir un pass sanitaire !

Informations et inscriptions avant le mercredi 3 février auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Soirée bowling

Venez tenter votre chance au bowling **le mardi 22 février**. Rendez-vous à 17h à la délégation

Tarif : 7,50€ la partie.

Informations et inscriptions avant le mardi 15 février auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

MARS

Film

Nous vous proposons de visionner un film culte accompagné d'un goûter le mercredi 9 mars. Rendez-vous à 14h30 à la délégation.

Informations et inscriptions avant le mardi 1 mars auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Karaoké

Venez avec votre plus belle voix pour chanter vos titres préférés ! Rendez-vous le **mardi 15 mars à 14h30** à la délégation.

Informations et inscriptions avant le mardi 8 mars auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Pique-nique

Quoi de mieux qu'une belle sortie nature au parc de Vizille avec un bon pique-nique accompagné d'un beau temps ! **Rendez-vous le jeudi 24 mars à 11h à la délégation.**

Prévoir votre repas pour le pique-nique.

Informations et inscriptions avant le jeudi 17 mars auprès de Yassine au 04 76 43 13 28 ou yassine.bouiffror@apf.asso.fr

Opération « emballage cadeaux de Noël »

Comme chaque année, l'antenne de Vienne en partenariat avec le magasin de jouets Maxi-Toys de Chasse-sur-Rhône, a démarré son opération d'emballage cadeaux. Cette opération a pour but de récolter des fonds pour l'association. Elle se déroule dès la fin du mois d'octobre et jusqu'au 24 décembre. Nous remercions le réseau de bénévoles qui est toujours volontaire pour nous aider sur cette opération et qui a encore

Une nouvelle édition de la bourse aux tissus

Le vendredi 19 et samedi 20 novembre dernier, la délégation a réorganisé une bourse aux tissus dans son local à Bourgoin grâce à l'investissement de Catherine Mimeret pour sa mise en place et nous la remercions chaleureusement ! Cette action a permis de récolter plus de 2000€ sur ces deux jours. Une très belle somme qui contribuera à la poursuite de nos projets 2022 !

Des gourmands généreux !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la délégation a organisé une vente de chocolats de la marque Marlieu, chocolatier isérois. Vous avez été nombreux à nous témoigner votre soutien par l'achat de gourmandises et nous vous en remercions chaleureusement. Ainsi, ce sont plus de 800€ collectés.

Sensibilisation

Mardi 2 novembre, nous nous sommes rendus au centre de loisirs du Clos d'Espiès de Gières où nous avons pu proposer des actions pour sensibiliser les enfants aux difficultés du quotidien lorsque l'on se déplace en fauteuil roulant. Plus de 25 enfants ont été sensibilisés au handicap grâce à 4 ateliers proposés par l'association. Ainsi, les enfants ont pu échanger avec Sophie Tourne

sur son quotidien, appris à avoir un comportement bienveillant envers les personnes handicapées et appréhender les difficultés à se déplacer en fauteuil roulant grâce à un parcours mis en place. Ce fut un temps très convivial et apprécié de tous. Bien sûr APF France Handicap ne s'arrête pas là et poursuit ses actions de sensibilisation.

Commencer à préparer ses vacances !

Pour celles et ceux qui souhaitent partir en vacances, le temps de la prospection arrive. Que vous souhaitiez partir avec un organisme de vacances adaptées tel qu'APF Evasion ou par vos propres moyens, le mieux est de commencer vos recherches dès janvier.

Cela vous permettra de trouver un lieu accessible et de monter plus sereinement vos demandes d'aides financières à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) dont nous sommes partenaire depuis plus de 20 ans. Courant février de chaque année nous recevons les imprimés ainsi que les critères d'éligibilité aux subventions de l'ANCV.

Pour de plus amples informations, n'hésitez à contacter nos référents vacances Muriel Sanitas à l'antenne de Vienne (04 74 85 71 09 ou muriel.sanitas@apf.asso.fr et Mylène Le Lamer, mylene.le-lamer@apf.asso.fr à la délégation de Grenoble (04 76 43 13 28) .

Liens utiles :
https://www.apf-francehandicap.org/association-handicap/sejours-vacances-adaptes

https://www.apf-evasion.org/vacanciers/

Chères adhérentes et chers adhérents,

Le comité de rédaction d'Hand'Isère réfléchit régulièrement à son évolution afin qu'il s'adapte au mieux à vos besoins. Partant du constat que le coût unitaire de *Hand'Isère* est élevé (5.75 € = valorisation du bénévolat + temps de travail salarié + coûts d'impression et d'envoi), nous souhaitons vous proposer de recevoir *Hand'Isère* en version numérique. Il sera envoyé par mail sous forme d'un document en format pdf avec une possibilité de **lecture audio** du document. Pour utiliser cette fonction, vous devez disposer d'Acrobat Reader DC. Un moteur de synthèse vocale doit être également installé sur votre ordinateur. Une voix que vous avez installée doit être sélectionnée dans Acrobat Reader. Le document doit être en outre accessible, sinon il n'est pas lu ou il est lu dans le mauvais ordre.

Pour vérifier vos paramètres dans Acrobat Reader :

1. Accédez à la boîte de dialogue **Préférences** d'Acrobat Reader en sélectionnant **Edition > Préférences**. Dans le volet de gauche, sélectionnez Lecture.
2. Dans le panneau de droite, décochez l'option **Utiliser la voix par défaut** et sélectionnez une voix dans la liste déroulante que vous avez vérifiée sur votre ordinateur. Cliquez sur **OK**.
3. Affichage / **lecture audio** /activer la lecture audio

Si cette possibilité, vous intéresse, merci de nous envoyer un mail à **dd.38@apf.asso.fr** afin que nous vous fassions parvenir le prochain numéro de *Hand'Isère* par mail. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Chantal VAURS, chantal.vaurs@apf.asso.fr ou Sophie VILLE, sophie.ville@apf.asso.fr .

La version papier sera, bien évidement, toujours disponible.

Dates à retenir

Janvier

Jeudi 6 janvier : Après-midi galette des rois au local de Vienne

Mardi 11 janvier : après-midi galette des rois à la délégation de Grenoble.

Jeudi 13 janvier : séance cinéma aux amphis de Vienne

Jeudi 20 janvier : petit-déjeuner brunch à la délégation de Grenoble.

Jeudi 20 janvier : jeux au local de Vienne

Mercredi 26 janvier : sortie cinéma au Pathé Chavant (Grenoble).

Jeudi 27 janvier : Musée de Rochetaillée (Vienne)

Février

Jeudi 3 février : après-midi crêpes au local de Vienne

Jeudi 3 février : après-midi crêpes à la délégation de Grenoble

Jeudi 10 février : Centre d'histoire de la résistance et de la déportation Lyon (Vienne)

Jeudi 10 février : sortie musée de Grenoble

Jeudi 17 février : Jeux au local de Vienne

Mardi 22 février : soirée bowling à Echirolles (Grenoble)

Jeudi 24 février : Parc musée de la mine à Saint Etienne (Vienne)

Lundi 28 février : de 9h à 11h rendez-vous associatif co-animé par Sylvie PELISSIER et Claire COTTE à la délégation de Grenoble

Mars

Jeudi 3 mars : Jeux au local de Vienne

Mercredi 9 mars : après-midi film à la délégation de Grenoble.

Jeudi 10 mars : Musée du tissage et de la soie .42510 Bussière. (1h20 de trajet) (Vienne)

Mardi 15 mars : après-midi karaoké à la délégation de Grenoble

Jeudi 17 mars : Jeux au local de Vienne

Jeudi 24 mars : Bowling à Salaise (Vienne)

Jeudi 24 mars : sortie pique-nique au parc de Vizille (Grenoble).